

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00548

Numéro SIREN : 829 165 901

Nom ou dénomination : 2 S CYCLES

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008287

1

BILAN - SIMPLIFIÉ



N°15948*04

Désignation de l'entreprise		SAS 2S CYCLES			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		Parc des Murons 6 Rue Jacqueline Auriol 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON					
SIRET		8 2 9 1 6 5 9 0 1 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
					Exercice N clos le		
					3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres *		010	012		
				014	016		
	Immobilisations corporelles*			028	030		
	Immobilisations financières* (1)			040	042	500 000	
	Total I (5)			044	048	500 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052		
		Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes				064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	070	3 766 / 3 138	
		Autres* (3)		072	074	710 / 710	
	Valeurs mobilières de placement				080	082	
	Disponibilités				084	086	616
	Charges constatées d'avance*				092	094	
	Total II				096	098	5 092 / 3 138 / 1 954
	Total général (I + II)				110	112	505 092 / 503 138 / 1 954
PASSIF						Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	500 000	
	Ecart de réévaluation				124		
	Réserve légale				126		
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 31)				132		
	Report à nouveau				134	-537 922	
	Résultat de l'exercice				136	-4 229	
	Provisions réglementées				140		
Total I				142	-42 151		
Provisions pour risques et charges				154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	18 483	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . 169 25 000)				172	25 622	
	Produits constatés d'avance				174		
Total III				176	44 105		
Total général (I + II + III)				180	1 954		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	3 766	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
SI-ETIENNE
N° 8287 21 JUIN 2022
2017 B 5118

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2S CYCLES		Néant <input type="checkbox"/> *		
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le		
				3	1	
				1	2	
				2	0	
				2	1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		services *		217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*					224
	Subventions d'exploitation reçues					226
	Autres produits					230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises)*					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				244
	Rémunérations du personnel*					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements*					254
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
Produits financiers (III) 280		Charges financières (V)			294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septecies)	993		
	BUD (44 sexdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641				
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	
				352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : *				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	
				370	372	
					4 229	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS 2S CYCLES** Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	500 000	482		484		486	500 000	
TOTAL		490	500 000	492		494		496	500 000	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2S CYCLES</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	--	----------------------------------

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	500 000	634	500 000
	Sur stocks et en cours	640		644	
	sur clients et comptes rattachés	650	3 138	654	3 138
	Autres provisions pour dépréciation	660		664	
TOTAL		680	503 138	684	503 138

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres Immob. incorp	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agence-ments amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	37 922
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	37 922
Déficits de l'exercice		860	4 229
Total des déficits restant à reporter		870	42 151

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	617
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 953.95 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -4 228.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les titres détenus de 2J BIKE EUROPE sont totalement dépréciés, procédure collective en cours.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAS2SGYCLES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
CORPOR. INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
	CORPORELLES		Terrains				
		Constructions	Sur sol propre				
			Sur sol d'autrui				
			Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
			Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
			Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique						
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL					
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations		500 000			
		Autres titres immobilisés					
		Prêts et autres immobilisations financières					
		TOTAL		500 000			
TOTAL GENERAL				500 000			

CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
CORPOR. INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					
	CORPORELLES		Terrains					
		Constructions	Sur sol propre					
			Sur sol d'autrui					
			Inst. gal. agen. amé. cons					
			Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
			Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier							
	Emb. récupérables & divers							
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
		TOTAL						
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence						
		Autres participations			500 000			
		Autres titres immobilisés						
		Prêts & autres immob. financières						
		TOTAL			500 000			
TOTAL GENERAL					500 000			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	500 000			500 000
Autres				
TOTAL	500 000			500 000
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	500 000			500 000

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	3 766		3 766
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	710	710	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		4 476	710	3 766
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

SAS 2S CYCLES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500 000.00	1.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	500 000.00	1.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	18 483	18 483		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	452	452		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	170	170		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	25 000	25 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	44 105	44 105		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 570
Dettes fiscales et sociales	170
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 740

2 S CYCLES

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : Parc des Murons, 6 Rue Jacqueline Auriol, 42160 ANDREZIEUX
BOUTHEON
829 165 901 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 10 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à -4 229 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -4 229 euros

Affectée en totalité au compte « report à nouveau »
Qui s'élève ainsi à -542 151 euros

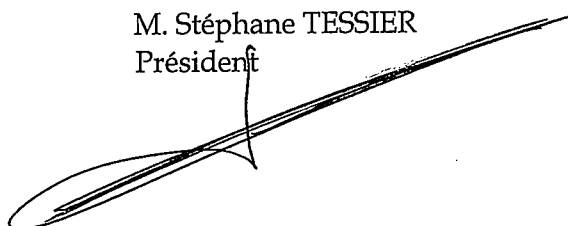
L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 10 Juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Pour la Société SPORTS STRATEGY
PARTNERS
M. Stéphane TESSIER
Président



Pierre GERARD
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Région de Lyon

2S CYCLES

SAS au capital de 500 000 €

Parc des Murons - 6 rue Jacqueline Auriol

42 160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société 2S Cycles

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2S CYCLES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée aux circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation : défaillance de votre filiale.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 500 000€ sont totalement dépréciés.

Dans le cadre de nos diligences d'audit, nous avons apprécié la réelle détention de cet actif par votre société.

Par ailleurs, nous nous sommes assurés également de la correcte évaluation de ce poste « Immobilisations financières ». La filiale détenue est mise sous liquidation judiciaire justifiant la dépréciation totale comptabilisée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villars, 27 mai 2022



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Pierre GERARD", written over a horizontal line.

Pierre GERARD
Commissaire aux Comptes
Région de LYON

BILAN - ACTIF

ACTIF

	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au 31/12/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	500 000	500 000		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	500 000	500 000		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	3 766	3 138	628	628
Autres créances (3)	710		710	80
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	616		616	862
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 092	3 138	1 954	1 570
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	505 092	503 138	1 954	1 570

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

3 766



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	4 229	1 221	3 007	246
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations	Sur immo : dotations aux amortissements Sur immo : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciat. Dotations aux provisions			
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	4 229	1 221	3 007	246
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4 229	-1 221	-3 007	246
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-4 229	-1 221	-3 007	246
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS				
TOTAL DES CHARGES	4 229	1 221	3 007	246
Bénéfice ou Perte	-4 229	-1 221	-3 007	246



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Dont produits concernant les entités liées
 (4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 953.95 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -4 228.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les titres détenus de 2J BIKE EUROPE sont totalement dépréciés, procédure collective en cours.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



SAS 2S CYCLES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		500 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	500 000		
TOTAL GENERAL			500 000		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				500 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			500 000	
TOTAL GENERAL					500 000	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	500 000			500 000
Autres				
TOTAL	500 000			500 000
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	500 000			500 000



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES			
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	3 766		3 766	
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée	710	710	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)					
Charges constatées d'avance					
TOTAUX		4 476	710	3 766	

Renvois (1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés
 des - Prêts accordés en cours d'exercice
 (2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques) - Remboursements obtenus en cours d'exercice



SAS 2S CYCLES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500 000.00	1.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	500 000.00	1.00



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	18 483	18 483		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	452	452		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	170	170		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	25 000	25 000		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	44 105	44 105		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 570
Dettes fiscales et sociales	170
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 740

